



Communiqué
Le 11 septembre 2014

Koolicar lève 2,6 millions d'euros auprès de son partenaire historique la MAIF pour devenir le 1^{er} opérateur d'autopartage entre particuliers

Koolicar, inventeur de la KoolBox, le boîtier qui révolutionne la location de voitures entre particuliers, renforce son partenariat avec la MAIF à travers une levée de 2,6 millions d'euros, à laquelle s'ajoutent 200 000 euros de fonds privés. Avec cet investissement la MAIF conforte son ambition de s'impliquer fortement dans les nouveaux services de mobilités alternatives.

La KoolBox, une solution innovante qui simplifie et sécurise le partage des voitures

La location de voitures entre particuliers implique des contraintes telles que la signature d'un contrat, l'échange des clés, la gestion de l'état des lieux, le calcul du kilométrage... Koolicar a donc inventé une solution technologique embarquée dans les véhicules : la KoolBox. Ce boîtier élimine toutes ces contraintes, et permet ainsi des locations de proximité de courte durée (1h, 2h, quelques jours...) avec des voitures de particuliers en libre-service, ce qui était auparavant impossible.

« Avec les modes de consommation qui évoluent vers des modèles basés sur l'usage plutôt que la propriété, l'écosystème de la mobilité est entré dans une phase de profondes mutations. La MAIF, via son rapprochement avec Koolicar, a souhaité accompagner ces changements avec la profonde conviction que les innovations technologiques seront au cœur de la construction de la mobilité du futur », indique Pascal Demurger, Directeur du groupe MAIF.

6 000 véhicules équipés dans les 2 prochaines années

Après Bègles, Bordeaux, Cannes, Maisons-Laffitte, Vincennes, Niort, Versailles et Dijon, Koolicar équipera 6000 véhicules sélectionnés dans toute la France. Pour bénéficier de cette technologie, les propriétaires doivent remplir une demande sur le site www.koolicar.com. Les collectivités peuvent aussi accueillir en priorité ce service citoyen en s'adressant directement auprès de Koolicar.

« Cette levée de fonds auprès de la MAIF, notre partenaire historique, va nous permettre d'installer la KoolBox dans près de 6000 véhicules. Cela représentera dans le monde le plus grand réseau de véhicules en libre-service qui utilise exclusivement le parc automobile existant. Nous allons poursuivre notre programme de Recherche et Développement et conforter notre avance technologique en poussant encore plus loin l'innovation sur le marché de l'autopartage et de la mobilité » explique Stéphane Savouré, Président Fondateur de Koolicar.

Une communauté de confiance

Les membres de Koolicar sont rigoureusement sélectionnés. Les conducteurs sont donc rassurés sur la qualité des véhicules proposés et les propriétaires sur le sérieux des locataires. Et afin de donner la meilleure couverture à ses membres, Koolicar est associé à la MAIF et inclut pendant le temps de la location une assurance tous risques ainsi que l'assistance routière 24h/24. Le bonus du propriétaire est 100% protégé et le conducteur est assisté en cas de problème.

A propos de Koolicar

Fondée par Stéphane Savouré en 2011, Koolicar propose un système innovant : les locataires ont accès au véhicule des propriétaires sans échange de clés et sans signature de contrat fastidieuse. Afin d'assurer la sérénité et la sécurité des propriétaires comme des locataires, la communauté regroupe des membres de confiance rigoureusement sélectionnés par Koolicar. L'assurance et l'assistance sont prises en charge par le partenaire MAIF.

Koolicar propose une réelle alternative à l'usage strictement privé d'un véhicule, permettant aux usagers de faciliter leur mobilité à moindres coûts et aux propriétaires de réduire les frais liés à leur voiture. Après Bègles, Bordeaux, Cannes, Versailles, Maisons-Laffitte, Vincennes, Dijon et Niort, le service s'ouvre progressivement dans de nombreuses villes de France. Cette initiative ambitieuse et écologique a reçu le soutien des pouvoirs publics en étant lauréate du programme des Investissements d'Avenir, soutenu par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie).

www.koolicar.com

A propos de la MAIF

4ème assureur automobiles et 1er assureur du secteur associatif, la MAIF couvre l'ensemble des besoins de ses 3 millions de sociétaires (assurances de biens, prévoyance, santé, assistance, épargne, crédit...). La mutuelle est régulièrement plébiscitée en matière de relation clients où elle arrive en tête des sociétés françaises, tous secteurs confondus. En 2013, le groupe MAIF a réalisé un chiffre d'affaires de 3 milliards d'euros.

Avec ce partenariat, la MAIF renforce son engagement pris auprès de Koolicar depuis 2010 et conforte sa stratégie de différenciation. En partageant cette vision commune de la mobilité et du rôle de la voiture, la MAIF concrétise son engagement en faveur des nouvelles mobilités alternatives et fait le choix de l'innovation.

www.maif.fr

Contact presse Koolicar

Pepper Menthe Communication

Samira Chakkaf Andalouci

samira@pepperminthe.com

07 86 111 452

Sophie Lozach

sophie@pepperminthe.com

06 63 17 36 43

Contact presse MAIF

Sylvie Le Chevallier

sylvie.le.chevallier@maif.fr

05 49 73 75 60

Garry Menardeau

garry.menardeau@maif.fr

05 49 73 75 86